

CPL 2025-2026

à propos des changements via clubee

salut tertou(te)s,

petite mise au point concernant les changements via clubee

en loisirs, tous les changements sont acceptés, à l'unique condition (triviale) que les deux équipes se soient mises d'accord
=> cela suppose que les deux équipes se contactent ...

quand une équipe fait une demande de changement dans clubee, clubee envoie un mail à l'adversaire et au responsable loisirs pour prévenir de la demande

quand une équipe répond à une demande faite dans clubee, clubee envoie un mail à l'adversaire et au responsable loisirs pour communiquer la réponse de l'adversaire

quand les deux équipes sont d'accord, le responsable loisirs accepte le changement et :
le calendrier première est instantanément mis à jour
(le calendrier réserves est automatiquement mis à jour pendant la nuit suivante)
clubee envoie un mail aux deux équipes pour leur notifier le changement

remarques (triviales) :

si une des deux équipes n'est pas d'accord, le changement n'est pas accordé
tant que l'adversaire n'a pas marqué son accord, la demande de changement reste en suspend
(dans ces deux cas, la rencontre reste donc programmée à la date initiale)